

AVIS A LA POPULATION

REUNION D'INFORMATION PREALABLE DU PUBLIC PROJET DE CATEGORIE B AVEC ETUDES d'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

La société e-nosvents, dont le siège social se situe Quai Saint-Brice N°35 à 7500 Tournai, informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à l'implantation de 2 éoliennes accompagnées de leurs auxiliaires (cabine de tête, chemins d'accès, aires de montage et pose de câbles électrique) sur la commune de Lessines. Ce projet est localisé entre la RN56 et la rue Pierre Fontaine, à hauteur de l'entreprise Takeda.

Les communes de Ath, Ellezelles et Flobecq, en sus de Lessines, ont été désignées comme étant concernées par ce projet et font donc l'objet de la même procédure pour l'organisation de cette RIP virtuelle.

D'autre part, ce projet fera l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier (la commune de Grammont/Geraardsbergen a également été informée).

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, aux dispositions de l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n°45 du 11 juin 2020 organisant la participation du public en lieu et place de la réunion d'information préalable organisée pour certains projets visés dans le Livre Premier du Code de l'Environnement, et de l'arrêté du Gouvernement Wallon de Pouvoirs spéciaux n°62 prolongeant l'application de l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n°45, e-NosVents vous invite à participer à la réunion d'information préalable virtuelle relative à l'objet susmentionné, prenant la forme d'une présentation vidéo mise en ligne.

Cette présentation vidéo sera accessible les **10 et 11 juin 2021** via le lien www.rip-eolien-lessines.be et sur le site internet de la commune de Lessines : <https://www.lessines.be/dl/RIPE-NOSVENTS>

Durant les deux jours de mise en ligne de la présentation vidéo, des informations peuvent être obtenues par téléphone (069/23.47.01), de 8h30 à 17h00, auprès de Madame Valentine Moreau (E-NosVents).

Toute personne peut solliciter par courrier recommandé **auprès du demandeur du projet**, une copie de la retranscription de l'exposé et des documents présentés dans la présentation vidéo. La demande doit être **réceptionnée au plus tard trois jours avant la mise en ligne**. Deux jours avant la mise en ligne, le demandeur envoie par recommandé les documents aux personnes concernées en un seul exemplaire par adresse postale.

Toute personne peut consulter dans une des communes concernées, la copie de la retranscription de l'exposé et des documents présentés dans la vidéo, pendant les 2 jours de mise en ligne de la présentation vidéo et **uniquement sur rendez-vous** :

- Commune de Lessines (Service Environnement 068/25.15.38)
- Commune de Ath (Service Environnement 068/68.12.50)
- Commune de Ellezelles (Service Environnement 068/54.42.16)
- Commune de Flobecq (Service Urbanisme – 068/44.70.04)

Cette vidéo de présentation a pour objet :

1° de permettre au demandeur de présenter son projet ;

2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;

3° si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles D.66, §2, et D.68, §§2 et 3 :

- de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;

- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, dans un délai de quinze jours suivant le dernier jour de la mise en ligne de la présentation vidéo, soit pour le 28/06/2021 au plus tard émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit :

- au collège communal de Lessines, Grand Place 12 à 7860 Lessines
- au collège communal de Ath, Rue de Pintamont 54 à 7800 Ath
- au collège communal de Ellezelles, Rue Saint-Mortier 14 à 7890 Ellezelles
- au collège communal de Flobecq, Rue des Frères Gabreau 27 à 7880 Flobecq

en y indiquant ses nom et adresse. Elle en adresse une copie au demandeur : e-NosVents, Quai Saint-Brice 35, 7500 Tournai ou enosvents@ideta.be, qui la communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidence.